

ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES DES ADHÉRENTS DE LA FFRANDONNEE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION 2023/2024

Adresser ce document de souscription signé, accompagné du chèque de règlement à l'ordre de Willis Towers Watson France, à : **Willis Towers Watson France – Département Sport & Evènements**
« Immeuble Quai 33 », 33 quai de Dion Bouton – CS70001 – 92814 PUTEAUX Cedex.

Objet de ce contrat :

- Les garanties de base sont négociées pour le plus grand nombre. Des garanties complémentaires peuvent être importantes à souscrire en fonction de vos besoins.
- 3 options pour les licenciés :
 - Augmenter les capitaux décès et invalidité
 - Indemnités Journalières en cas de perte de revenus
 - Aide à Domicile
- 2 options pour un baliseur, dirigeant ou animateur d'un comité
 - Maintien du salaire
 - Perte d'emploi

SOUSCRIPTEUR :

Nom et Prénom :
 Adresse :

 Code postal : ____ Ville :
 Numéro de licence : Date de la licence : __/__/____
 E-mail :@..... Téléphone __/__/____/____/____

ENTOURER LA FORMULE CHOISIE et se reporter aux précisions en page 38

OPTION 1	Formule 1	Formule 2	Formule 3
Décès	8 000€	8 000€	16 000€
Invalidité	16 000€	32 000€	48 000€
Prime ttc	5,00€	7,00€	9,00€

OPTION 2	Formule 1	Formule 2
Indemnité Journalière	10€ / jour	20€ / jour
Prime ttc	17,00€	34,00€

OPTION 3 Formule unique	
Aide à Domicile	15h (max 3 semaines)
Prime ttc	20 €

OPTION 4 formule unique	
Maintien du salaire	1600€/mois
Prime ttc	93,00€

OPTION 5 formule unique	
Perte d'emploi	Forfait de 4 800€
Prime ttc	25,00€

PRIME TOTALE : €

Signature

Fait à, le, __/__/____

« Nous vous informons que les données à caractère personnel recueillies sont nécessaires pour la prise en compte de votre adhésion et la gestion de votre contrat d'assurance. Dans ce cadre, ces données peuvent être transmises à l'Assureur et peuvent également être communiquées à des experts, à nos conseils, à nos prestataires et sous-traitants. A défaut d'opposition expresse de votre part, nous pourrions vous adresser des courriers ou emails d'information en lien avec votre contrat sans caractère commercial. **Vos données personnelles recueillies et traitées dans le cadre de la gestion de votre contrat ne seront toutefois jamais utilisées à des fins de prospection commerciale.** La base juridique du traitement de vos données est l'exécution de votre contrat d'assurance ou le consentement concernant l'éventuel traitement de vos données de santé. La base juridique du traitement de vos données est l'exécution de votre contrat d'assurance. Ces données sont conservées aussi longtemps que nécessaire pour la gestion de votre contrat et au-delà, à compter de la clôture du dossier, pendant la durée autorisée ou imposée par une disposition légale ou réglementaire. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, de limitation du traitement, ainsi que du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer pour motifs légitimes à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement. Il est précisé que l'exercice de certains de ces droits peut entraîner au cas par cas pour Willis Towers Watson France, l'impossibilité de gérer votre contrat et donc les prestations liées à ce dernier. Vous pouvez exercer vos droits à tout moment, sous réserve de justifier de votre identité, et contacter le Délégué à la Protection des Données par courrier électronique à l'adresse informatique.libertes@grassavoye.com ou par voie postale à l'adresse suivante : Willis Towers Watson France – Délégué à la Protection des Données - Immeuble Quai 33 - 33/34 quai de Dion Bouton -CS 70001 - 92814 Puteaux Cedex. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL à l'adresse suivante : CNIL – 3, place de Fontenay – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.